

SCP ATHLETISME- HORAIRE et MODALITES d'INSCRIPTIONS 2020-2021



SCP ATHLETISME - Stade du Lac

Z.I. le Lac- 98 av. René Privat – 07 000 PRIVAS

Contacts : 06 71 26 22 55 - mail: privasathletisme@hotmail.com

Site du SCP : <http://www.athletisme-privas.fr>

(Section locale de l'ASAD : Athlétisme Sud Ardèche Drôme)

Site de l'ASAD : <http://asad.athle.com>

Onglet « La vie de nos Sections locales »- SCP Athl

PRIVAS ATHLETISME ASAD	Catégorie	Année de naissance	Prix de la licence	Licence FFA	Nombre de séances	HORAIRE					
						Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
STADE	Ecole d'Athlétisme										
	Baby Athlé	2014-15/16***	100 €		1		16H30-17H30				
	Eveil Athlé	2012-2013	100 €		1		15H15-16H15			9H30-10H30	
	Poussin	2010-2011	100 €		1			17H45-19H00			
	ATHLE COMPETITION et LOISIRS										
	Benjamin	2008-2009	150 €	Oui	2		16H30-18H30		17H45-19H45*		
	Minime	2006-2007	150 €	Oui	2 ou 3**	17H45-19H45			17H45-19H45		10H-12H*
	Cadet/Junior/Senior...	2005 et avant	150 €	Oui	3	17H45-19H45			17H45-19H45		10H-12H
	ATHLE Santé- Loisirs et hors stade										
	"Loisirs" ou "demi fond"	2002 et avant	100 €		1				17H45-19H45		
Athlé Santé Loisirs	2002 et avant	70 €		1				18H00-19H15			

* créneau horaire benjamin 2

** Ces créneaux horaires soumis à l'autorisation des entraîneurs

*** 2016- Sous réserve d'autonomie et de place

* A partir de benjamin, le port du maillot du club est obligatoire en compétition - Cout du maillot 30 euros.

* **20 €** à déduire pour une deuxième licence dans le même foyer fiscal.

* L'inscription est annuelle. Il n'est pas prévu de remboursement en cas d'arrêt de l'activité en cours d'année

Pour valider l'inscription, nous rendre un dossier complet comprenant:

- 1- le formulaire d'adhésion rempli et signé .
- 2- le montant de la cotisation: **chèque (ou 3 chèques) à l'ordre du SCP Athlétisme**
- 3- un certificat médical datant de **moins de 6 mois de « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition»**.
ou, pour les athlètes FFA Benjamin 2ème année et plus, le questionnaire santé complété.

AIDES ACCEPTEES POUR LE PAIEMENT DES LICENCES (TOUTES CES AIDES SONT CUMULABLES)

PASS'REGION 30 € : nous donner le numéro de la carte + date de naissance

CHEQUES VACANCES/ COUPONS SPORTS: acceptés jusqu'au 31/12/2019- Votre chèque d'engagement vous sera alors restitué.

Nous pouvons aussi vous fournir une facture de la licence pour une aide éventuelle de votre **COMITE D'ENTREPRISE** .

Il est également possible de fractionner le paiement en **3 chèques** à différentes échéances

Dans le cadre du partenariat avec la **Ville de Privas (C.C.A.S.)**, des modalités adaptées sont prévues pour les situations sociales particulières.

* En cas de mutation de club à club, les frais de mutation sont à la charge de l'athlète.